



Comment qualifier mon meublé touristique ?

8 principaux labels et marques :

- Classement
- Gîte de France
- Clévacances
- Fleurs de Soleil
- Bienvenue à la Ferme
- Vignobles et découvertes
- Accueil Vélo
- Tourisme et handicap

Classement

Comme pour les hôtels ou les campings, le classement en étoiles des meublés de tourisme est une garantie officielle de qualité de service et de confort.



Un référentiel national en 5 catégories :

En classant votre hébergement, vous bénéficiez de 5 avantages :

1. Rassurer son client
2. Payer moins d'impôts (71% d'abattement au lieu de 50%).
3. Accepter les chèques vacances.
4. Mieux promouvoir son meublé.
5. Mieux commercialiser son meublé.

Il ouvre la porte aux labels thématiques nationaux : Accueil vélo et Vignobles et Découvertes.

Gîte de France (label)



C'est le plus ancien réseau créé en France ce qui lui confère une place privilégiée pour les consommateurs en recherche de tourisme vert authentique, de calme et de découverte. Réseau national de location d'hébergement en majorité dans les milieux ruraux, cependant à ce jour

la labellisation est possible partout en France.

Son offre se mesure de 1 à 5 épis et par thématique (non obligatoire) : Bacchus (oenotourisme), Pêche, Nature, Cheval, Charme, etc.

Permet également de commercialisation en ligne via leur centrale de réservation.

Clévacances (Label)



Label national présent sur tout type de destinations et sur la plupart des grands sites touristiques.

Ce réseau, se différencie autrefois de celui des Gîtes de France, par ses implantations en milieu urbain. Cependant à ce jour la labellisation est possible partout en France.

Ces hébergements sont classés de 1 à 5 clés. Le label propose de classer votre hébergement selon différentes thématiques (non obligatoire) : Bacchus (Autour du vin), Affaires, Bien-être, etc.

Permet également de commercialisation en ligne via leur plateforme mais également la mise à jour de leur planning sur différentes plateformes commerciales internationales.

Fleurs de Soleil (Label)



Reconnu par le Ministère du Tourisme, Fleurs de Soleil est un label national pour les chambres d'hôtes et les meublés de tourisme. Le label Fleurs de Soleil obtient chaque année, depuis 2002 la certification ISO 9001 pour sa démarche de labellisation, le suivi de ses maisons d'hôtes et Meublés et sa capacité à s'assurer de la qualité de l'accueil dispensé par ses adhérents.

Pour les viticulteurs et agriculteurs : Bienvenue à la Ferme



Intégrer le réseau Bienvenue à la ferme (géré par la Chambre d'Agriculture), c'est faire reconnaître la qualité d'un hébergement situé sur une exploitation agricole (ou vignoble) et un accueil personnalisé de l'agriculteur.

Vignobles et Découvertes



Ce label permet aux visiteurs de repérer très facilement les activités oenotouristiques proposées dans l'Entre-deux-Mers grâce à la signalétique (2 panneaux). Les prestataires touristiques qui affichent le label Vignobles & Découvertes s'engagent au respect de certaines exigences : une qualité d'accueil en français et dans une langue étrangère obligatoire, une sensibilité toute particulière à l'univers du vin, le goût de la transmission, l'authenticité et l'ouverture au patrimoine naturel, culturel et humain.

Cette marque n'est **pas uniquement dédiée** aux viticulteurs mais le meublé touristique, doit avoir obtenu à minima un classement et doit avoir un parrain vigneron signataire de la charte Vignobles et Découvertes ou de la charte Vignobles et Chais en bordelais..

Il a une finalité de promotion à l'international <https://www.visitfrenchwine.com/>

Cette marque est l'entrée pour pouvoir concourir aux **Best of Wine Tourism** si le propriétaire est viticulteur.

Accueil Vélo



Marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualités auprès de la clientèle cycliste le long des itinéraires cyclables (à moins de 5km d'un itinéraire national). Il permet de proposer aux clients une offre enrichie autour de l'hébergement amenant le touriste à prolonger son séjour.

Tourisme & Handicap (2, 3 ou 4 déficiences)

Marque nationale, qui a pour objectif de rendre accessible les sites, équipements et hébergements touristiques en tenant compte de tous les types de handicap et de développer une offre touristique adaptée.